

# **Le secteur du BTP au Maroc : Analyse des difficultés**

**Abdelaziz KHALFAOUI**

Enseignant-Chercheur

Département de Sciences Economiques et de Gestion, FPN 300, Selouane

62700 – Nador

00212 6 51 40 22 14

khalfaziz@hotmail.fr

a.khalfaoui@ump.ma

**Mourad ZENASNI**

Enseignant-Chercheur

Département de Sciences Economiques et de Gestion, FPN 300, Selouane

62700 – Nador

00212666081919

mouradzenasni58@gmail.com



## Résumé

### Le secteur du BTP au Maroc: Analyse des difficultés

Les entreprises du BTP au Maroc, selon des enquêtes de conjonctures menées par le Haut Commissariat au Plan (HCP) sur la période 2005-2012, rencontrent de nombreuses difficultés. L'analyse statistique a distingué deux familles de difficultés : une première constituée par des facteurs exogènes aux entreprises du BTP (la baisse d'activité, la rigidité des prix, la faiblesse de trésorerie et l'approvisionnement étranger). La seconde famille regroupe des obstacles d'ordre interne, comme : la hausse des charges, le recouvrement des créances et l'approvisionnement local. L'analyse temporelle montre que pendant les années 2005, 2006 et 2012, les entreprises de ce secteur ont souffert plus de difficultés endogènes, tandis que les difficultés exogènes ont marqué les années 2008, 2010 et 2011. Quant à l'analyse des difficultés par branche d'activité pour l'année 2012, elle a démontré que des branches comme «La préparation des sites » et « La construction d'ouvrages de bâtiment ou d'ouvrages de génie civil» se heurtent plus à des difficultés comme la baisse de l'activité, la rigidité des prix, le recouvrement des créances et des difficultés dans l'approvisionnement local. Alors que les deux autres branches, à savoir, « les travaux d'installation » et « les travaux de finition » rencontrent davantage de difficultés comme la hausse des charges et l'approvisionnement étranger.

**Mots-clés :** BTP, difficultés, enquêtes conjoncturelles, analyse en composantes principales.

### Abstract

#### The sector of building and public works in Morocco: Analysis of difficulties

Construction companies in Morocco, in the light of responses to their leaders during investigations by the Haut Commissariat au Plan (HCP) for the period 2005-2012, encounter many difficulties. Statistical analysis identified two families of problems: the first consisting of exogenous factors to construction companies (the downturn, price rigidity, low cash and foreign supply), the second family includes of internal obstacles, such as: higher expenses, debt collection and local sourcing. The temporal analysis shows that during the years 2005, 2006 and 2012, companies in this sector have suffered more endogenous difficulties, while exogenous difficulties marked the years 2008, 2010 and 2011. As for the analysis of difficulties by industry for the year 2012, it showed that the branches as " Site preparation " and " construction of building or civil engineering works " face barriers: decreased activity, price rigidity, debt collection and difficulties in local while the other two branches supply, namely, " installation work " and " finishing " face greater difficulties of such increase specifications and procurement abroad.

**Keywords:** Building and public works, business surveys, principal component analysis.

## Introduction

« Lorsque le bâtiment va, tout profite de son activité » disait Martin NADAUD<sup>1</sup>, en 1850. Cette phrase n'a rien perdu de son actualité dans le monde d'aujourd'hui. D'ailleurs, il faut se rappeler que, que ce soit au lendemain de la grande crise mondiale de 1929 ou à l'heure de la crise financière de 2008, les politiques économiques de relance ont ciblé, à travers les investissements publics en infrastructures, le secteur BTP, considéré comme le secteur levier de la croissance économique<sup>2</sup>.

S'agissant du Maroc, en 2012, le BTP<sup>3</sup> a contribué à hauteur de 6,5 % au PIB, il a fourni de l'emploi à 11,3% de la population active et il a représenté 50,1 % de la formation brute du capital fixe (FBCF). Néanmoins, ces chiffres émanant de la comptabilité nationale sous-estiment l'importance de ce secteur dans l'économie marocaine, car une partie non négligeable des entreprises du BTP opère dans le secteur informel<sup>4</sup>.

Avec des taux de croissance remarquables enregistrés par l'économie marocaine ces dernières années (un taux de croissance moyen supérieur à 6% sur la décennie 2001-2010, calculé à partir des publications de Bank Al Maghrib), le secteur du BTP devra se développer pour accompagner l'essor économique du Maroc et répondre aux besoins de cette économie émergente et aux exigences d'une population croissante : que ce soit en matière d'infrastructures (établissements scolaires, établissements de santé...), en matière d'infrastructures économiques (autoroutes, ports, aéroports, structures hôtelières...) ou en matière de logement. En effet, sur la période 2008-2012, l'enveloppe budgétaire se rapportant au plan d'action d'investissement en matière d'infrastructures de communication (ferroviaires, routières, autoroutières, portuaires, aéroportuaires...) s'élève à 120 milliards DH, soit le double du volume réalisé durant le quinquennat passé (2002/2007). Dans le domaine de l'habitat, le plan d'action 2008-2012 vise l'accélération de la cadence en matière de production annuelle de l'habitat social pour atteindre la production de 150 000 unités/an en 2012, l'objectif étant d'accroître le rythme de la production immobilière tout en diversifiant l'offre. Le secteur du tourisme n'est pas en reste dans cette politique volontariste prônée par l'État marocain. Le plan de développement de ce secteur décliné dans la vision 2020 et le Plan Azur prévoit la création de 6 nouvelles stations balnéaires. Au cours

---

<sup>1</sup> Député français, qui insistait, lors d'un discours à l'assemblée nationale, sur les effets d'entraînement du secteur du bâtiment sur les autres secteurs économiques.

<sup>2</sup> Cardoso, F. (1996), « Stratégies d'entreprises et nouvelles formes de rationalisation dans le bâtiment au Brésil et en France », thèse de Doctorat soutenue à l'École Nationale des ponts et chaussées.

<sup>3</sup> Le Maroc en Chiffres (2012), Haut Commissariat au Plan (HCP), Direction de la comptabilité Nationale.

<sup>4</sup> D'après les résultats de l'enquête nationale sur le secteur informel de 2007, les unités de production informelles offrent 6,3% des emplois informels et 41,7% de la production informelle totale.

de l'année 2009, outre la signature des conventions relatives à l'aménagement de deux stations touristiques au sud du Maroc et aux programmes de développement touristique de certaines villes, les travaux de construction de plusieurs autres stations touristiques ont été lancés, en même temps que la promotion des nouvelles stations balnéaires prévues par le Plan Azur. S'agissant du secteur manufacturier, le contrat programme 2009-2015 pour l'émergence industrielle porte sur l'ouverture de grands chantiers (Plateformes industrielles intégrées, formation d'un cadre juridique des affaires. etc.) et sur 12,4 milliards DH débloqués pour leur mise en œuvre.

En dépit d'un climat de développement propice, le secteur du BTP au Maroc affiche plusieurs points de faiblesse et bute sur plusieurs obstacles qui entravent son dynamisme. Ces difficultés peuvent être classées en deux catégories :

-Des difficultés résultant de facteurs extérieurs, principalement la concurrence internationale, notamment après l'instauration de la zone de libre-échange entre le Maroc et l'Union Européenne, les entreprises marocaines de ce secteur ont beaucoup de mal à lutter contre la concurrence des entreprises étrangères qui, selon Monsieur BENHAMIDA, président de la fédération nationale du BTP, cassent les prix et déstructurent le marché marocain des BTP<sup>5</sup>. En outre, les coûts de l'énergie, constituent un autre fardeau pour les entreprises marocaines de ce secteur, à titre d'exemple, au Maroc, le prix du kilowatt-heure d'électricité (kwh) est de 27% supérieur qu'en France, de 33% supérieur qu'en Turquie et au Portugal et 60% supérieur qu'en Tunisie<sup>6</sup>.

-Des difficultés intrinsèques, c'est-à-dire propres aux entreprises marocaines elles-mêmes, comme la présence d'entreprises informelles qui pratiquent une concurrence déloyale, nuisible aux entreprises de l'économie formelle. A cela, il faut ajouter la petite taille de la majorité des entreprises marocaines de BTP, ce qui limite leur compétitivité.

Nous allons essayer dans cet article, à partir des résultats des enquêtes de conjonctures menées par le HCP sur la période 2005-2012 auprès des entreprises du BTP, d'examiner les difficultés rencontrées par les entreprises marocaines du BTP dans leur globalité, puis par chaque branche d'activité ainsi que leur évolution sur la période 2005-2012.

### **1. L'Analyse des difficultés des entreprises du secteur BTP**

Nous allons procéder à une analyse statistique en composantes principales (ACP) des difficultés. L'ACP est une technique statistique purement descriptive qui va nous servir pour synthétiser les nombreuses difficultés rencontrées par les entreprises du BTP, en quelques axes et pour dégager l'évolution temporelle de ces difficultés.

---

<sup>5</sup> L'Économiste, « Boom du BTP au Maroc », 15 janvier 2008.

<sup>6</sup> El Harras, M, L. (2001), « Attraction de l'investissement étranger et dynamique de l'économie marocaine ».

### 1.1. Définition des enquêtes de conjoncture du HCP

Le HCP réalise, trimestriellement, deux enquêtes de conjoncture. Une concernant les entreprises industrielles, énergétiques et minières et l'autre porte sur les entreprises opérantes dans le secteur du BTP (l'objet de notre étude). Le but étant d'appréhender, à partir des réponses des chefs d'entreprises, l'évolution de l'activité à partir de différents indicateurs comme : la production, les investissements, la main-d'œuvre, les carnets de commandes, les matières premières utilisées, les difficultés rencontrées, etc.

Les enquêtes de conjoncture sur le BTP s'adressent aux entreprises dont l'activité relève de la branche « Bâtiment et Travaux Publics » de la nomenclature marocaine des activités économiques de 1999. Le fichier retenu comme base de sondage est celui des statistiques fiscales de l'exercice de 1995, apuré par le HCP. Il ne contient que les entreprises structurées détenant une comptabilité officielle au sens bilan et comptes annexes. La taille de l'échantillon est de 400 entreprises représentatives des quatre branches et du secteur du BTP. Le questionnaire est constitué essentiellement de questions qualitatives pouvant être renseignées directement et facilement par tout chef d'entreprise BTP. Les réponses données par les chefs d'entreprises sont pondérées par leur chiffre d'affaires et les résultats sont exprimés en pourcentage. Notre étude portant sur les difficultés, nous n'allons, par conséquent cibler que les résultats qui renseignent sur cet aspect.

### 1.2. Les difficultés évoquées par les chefs d'entreprises BTP

Les principales difficultés évoquées par les chefs d'entreprises du BTP sont les suivantes :

-**Les difficultés d'approvisionnement en matières premières**, mesurées par l'évolution de leurs stocks : (ciment, acier, agglos et conduites de ciment, sable et gravites, fournitures électriques, bois, peintures et vernis, bitume...), ainsi que l'origine de ces difficultés (approvisionnement local ou approvisionnement étranger);

-**La baisse de l'activité dans le secteur**, révélée par l'évolution des carnets de commandes et donc par la diminution du chiffre d'affaires;

-**La faiblesse de la trésorerie**, c'est-à-dire, l'insuffisance de liquidités (caisse et banque notamment) de ces entreprises pour faire face à leurs besoins. Lorsque les avoirs de l'entreprise sont inférieurs à ses emplois, elle est contrainte à requérir des financements extérieurs (emprunt bancaire entre autres) et à supporter les charges qui en résultent (intérêts) ;

-**Les difficultés liées au recouvrement des créances** : comme toutes les entreprises, celles du BTP sont confrontées au problème de l'insolvabilité de leurs clients. En effet, certaines créances sont définitivement perdues (les impayés) alors que d'autres sont recouvertes, mais avec un retard conséquent (les délais de paiement non maîtrisés), en particulier les créances au compte de l'État et les collectivités territoriales;

-**La rigidité des prix**, cela concerne les prix des matières premières et les autres charges des entreprises qui augmentent continuellement, mais qui ne baissent que très rarement;

-**La hausse des charges** : toute nature confondue (charges d'exploitations, charges financières et charges non courantes);

-**Le remboursement de crédits contractés** auprès des établissements bancaires et l'absence dans le droit marocain, contrairement au droit français en matière de difficultés de remboursement, de solutions pour éviter que les banques aggravent la situation financière des entreprises du BTP;

-**L'augmentation des dépenses d'investissement**, c'est-à-dire l'acquisition des biens d'équipement (machines, engins, logiciels...) nécessaire pour renouveler les immobilisations obsolètes et /ou pour augmenter les capacités de production et diminuer les charges et le temps;

-**Les difficultés de recrutement** : malgré la jeunesse de la population marocaine et l'offre importante en force de travail, d'une part, les entreprises du BTP ont beaucoup de mal à recruter les profils suivants : les ouvriers spécialisés, les ouvriers qualifiés, les contremaîtres, les techniciens et les cadres et d'autre part, elles n'arrivent pas à fidéliser leurs nouvelles recrues<sup>7</sup>.

Nous disposons des résultats d'enquêtes conjoncture des entreprises BTP sur la période allant de 2005 jusqu'en 2012. Avec deux enquêtes par année. Pour chaque année, le niveau de difficulté retenu sera la moyenne arithmétique des difficultés enregistrées dans les deux enquêtes.

### 1.3. L'analyse en ACP

La pertinence de l'ACP exige que les données soient factorisables. En d'autres termes, procéder à une ACP doit respecter la vérification des conditions sous-jacentes.

#### 1.3. 1. Les conditions sous-jacentes<sup>8</sup> de l'ACP

Une première condition à cela est que les variables doivent être corrélées entre elles (coefficient de corrélation  $> 0,5$ ). Par conséquent, nous avons été amenés à exclure les variables les moins corrélées, en l'espèce : les difficultés de recrutement et le remboursement de crédits contractés et à garder que les variables qui ont des coefficients de corrélation significatifs.

Ensuite, il faut vérifier que l'indice de KMO (Kaiser-Meyer-Olkin) est largement supérieur à 0,5. Dans notre cas, cet indice est de 0,647, il est à un niveau qui reste acceptable pour effectuer la factorisation (voir tableau 1).

La dernière condition est celle du test de sphéricité de Bartlett, il est de 0,099 et il se situe dans une zone acceptable (voir tableau 1).

<sup>7</sup> Gaudart, C et al. (2008), « La fidélisation de nouveaux dans une entreprise du BTP : Approche ergonomique des enjeux et des déterminants », Activités, vol 5. N° 2, p. 2-24.

<sup>8</sup> Voir Kinnear, P., Gray, C. (2004), SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales, De Boeck., 2004.



**Tableau 1. Indice KMO et test de sphéricité**

KMO and Bartlett Test		
Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,647
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	23,888
	df	21
	Sig.	,099

En définitive, nos données remplissent bien les conditions sous-jacentes de l'ACP. Nous allons dès lors, procéder à la factorisation. Le but est de réduire le nombre important de variables (7 variables) et les informations qu'elles portent, en un nombre réduit d'axes lisibles qui renferment l'essentiel de cette information.

**Tableau 2. La part de la variance expliquée par les axes**

Compo nent	Total Variance Explained					
	Initial Eigenvalues			Extraction Sums of Squared Loadings		
	Total	% of Variance	Cumulative %	Total	% of Variance	Cumulative %
1	3,104	44,347	44,347	3,104	44,347	44,347
2	2,367	33,812	78,159	2,367	33,812	78,159
3	,807	11,524	89,683			
4	,371	5,302	94,985			
5	,213	3,049	98,034			
6	,092	1,316	99,351			
7	,045	,649	100,00			

Extraction Method: Principal Component Analysis.

Selon la règle du Kaiser, nous allons retenir les axes dont les valeurs propres sont supérieures à l'unité. Il s'agit des deux premiers axes avec des valeurs propres de 3,10 et de 2,36 respectivement. Le reste des axes (de l'axe 3 à l'axe 7) sera négligé, car leur valeur propre est faible. C'est un choix judicieux, dans la mesure où les deux premiers axes captent à eux deux, 78,15% de l'information totale, ce qui reste un très bon niveau.

### 1.3. 2.L'interprétation des résultats

**Tableau 3. Les variables représentées sur les deux axes**

	Component Matrix <sup>a</sup>	
	1	2
Baisse d'activité	,533	,726
Hausse de charges	-,935	,217
Rigidité des prix	-,563	,752
Recouvrement des créances	,857	,373
Approvisionnement étranger	-,050	-,592
Faiblesse de trésorerie	,140	,824
Approvisionnement local	,934	-,242

Extraction Method: Principal Component Analysis.

a. 2 components extracted.

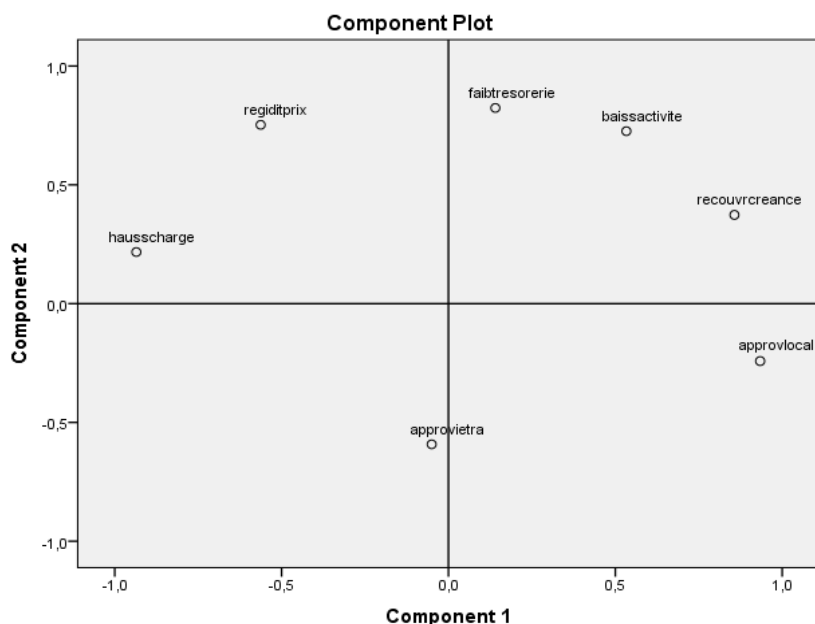
Dans notre exemple, ce sont les variables «Hausse de charges », «Recouvrement des créances » et « L'approvisionnement local » qui concourent, le plus à la construction de l'axe 1. Tandis que le deuxième axe est constitué principalement, autour des variables comme « La baisse d'activité », « La rigidité des prix », « La faiblesse de trésorerie » et dans une moindre mesure «L'approvisionnement étranger ».

Si nous recherchons un point commun entre les variables constituant chacun des deux axes, force est de constater que le premier axe regroupe des difficultés endogènes («Hausse de charges », «Recouvrement des créances» et «Approvisionnement local», c'est-à-dire des facteurs qui découlent de la propre gestion (les charges directes et les charges indirectes) ou qui sont liés aux rapports directs entretenus avec les partenaires (clients ou fournisseurs) de chaque entreprise. Quant aux variables constituant le second axe, à savoir « La baisse d'activité », « La rigidité des prix », « La faiblesse de trésorerie » et «L'approvisionnement étranger », elles sont d'ordre exogène<sup>9</sup>, que les entreprises subissent qui sont décrétées par la conjoncture économique et qui ne dépendent pas, au moins d'une manière directe, de leur libre gestion.

<sup>9</sup> Selon le président de la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux publics (FNBTP) la faiblesse de trésorerie des entreprises marocaines du BTP, est due principalement à la difficulté d'obtenir des crédits bancaires.

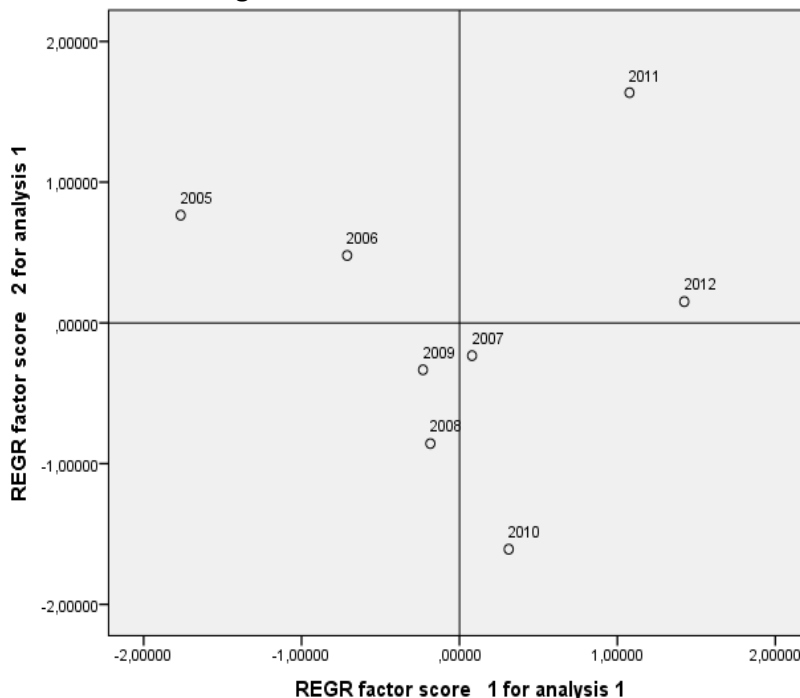
Pour illustrer ce clivage des difficultés rencontrées par les entreprises marocaines du BTP, nous pouvons présenter la carte factorielle.

**Figure 1. La carte factorielle des axes de difficultés du secteur BTP**



L'analyse temporelle des difficultés montre que les années 2005, 2012 et dans une moindre mesure 2006 se situent sur le premier axe, ce qui revient à dire que ces années ont été marquées par la prépondérance des difficultés endogènes («Hausse de charges », « Recouvrement des créances » et « L'approvisionnement local »). En revanche, l'année 2010, et dans un degré moindre les années 2008 et 2011 sont celles où les entreprises du BTP ont été confrontées davantage à des difficultés exogènes (« La baisse d'activité », « La rigidité des prix », « La faiblesse de trésorerie » et dans une moindre mesure «L'approvisionnement étranger »).

Figure 2. La carte factorielle des années



En somme, l'analyse statistique en ACP des difficultés des entreprises marocaines du secteur du BTP, a clivé celles-ci en deux familles :

- Une première liée à des facteurs endogènes et donc propres à la gestion de ces entreprises, qui ont marqué les années 2005, 2006 et 2012;
- une seconde due à des facteurs exogènes, dans les années 2008, 2010 et 2011.

## 2. L'Analyse des difficultés des entreprises par branche d'activité du secteur BTP en 2012

Le secteur du BTP regroupe diverses branches d'activité, chaque branche est constituée de plusieurs sous branches, chaque sous-branche englobe des entreprises très hétérogènes (par la taille, par le statut juridique, par le chiffre d'affaires...), analyser le secteur du BTP, c'est décomposer cet ensemble hétéroclite en groupe le plus homogène possible. Pour cela, après avoir analysé les difficultés des entreprises du secteur BTP, toutes branches confondues, nous allons les décomposer par branche d'activité pour pouvoir analyser leurs difficultés pour l'année 2012<sup>10</sup>.

### 2.1. Définition des branches et de sous-branches du BTP

Pour le secteur BTP, la nomenclature marocaine des activités économiques de 1999, distingue quatre branches, subdivisées en plusieurs sous branches :

<sup>10</sup> Nous avons choisi de faire l'analyse pour l'année 2012, l'année la plus récente.

-La préparation des sites, constituée par deux sous branches (démolition et terrassement et forage et sondage);

-La construction d'ouvrages de bâtiment ou d'ouvrages de génie civil : composée par les branches suivantes : (construction des gros œuvres de bâtiment, construction d'ouvrage d'art et de tunnels, réalisation de réseaux, construction de lignes électriques et de télécommunication, construction de chaussées routières et de sols sportifs, travaux spécialisés de génie civil, autres travaux de construction);

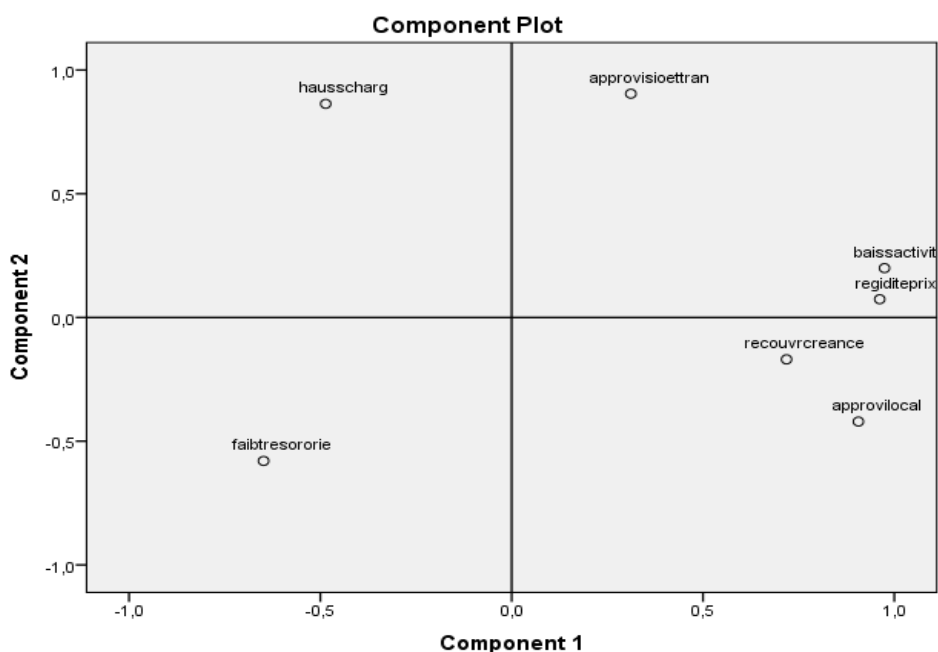
-Les travaux d'installation définis par : (travaux d'installation électrique, plomberie, installation d'équipements thermiques et climatisation, travaux d'installation divers);

-Les travaux de finition qui regroupent : (plâtrerie, menuiserie bois et matières plastiques, menuiserie métallique, serrurerie, revêtement des sols et des murs, miroiterie de bâtiment, vitrerie et peinture).

## 2.2. Analyse en ACP par branche d'activité pour 2012

Nous allons suivre la même démarche statistique adoptée dans la partie précédente, mais sans présenter les étapes intermédiaires de traitement statistique (conditions de validation d'une ACP, intensité de corrélation des variables sur les axes...), nous allons juste présenter les résultats finaux de l'ACP (cartes factorielles).

Figure 3. La carte factorielle des axes de difficultés par branche d'activité



L'analyse statistique des difficultés des entreprises par branche d'activité pour l'année 2012 dégage deux axes :

-Un premier axe qui regroupe des variables comme (La baisse de l'activité, la rigidité des prix, le recouvrement des créances et l'approvisionnement local);

-Un deuxième axe constitué autour de deux variables, à savoir (la hausse des charges et l'approvisionnement étranger).

Par ailleurs, la lecture de la carte factorielle (figure 4) montre que ce sont les branches «La préparation des sites » et « La construction d'ouvrages de bâtiment ou d'ouvrages de génie civil» qui se heurtent aux difficultés : baisse de l'activité, rigidité des prix, recouvrement des créances et difficultés dans l'approvisionnement local. Tandis que, les deux autres branches, à savoir, « les travaux d'installation » et « les travaux de finition » rencontrent davantage des difficultés comme « la hausse des charges » et « l'approvisionnement étranger ».

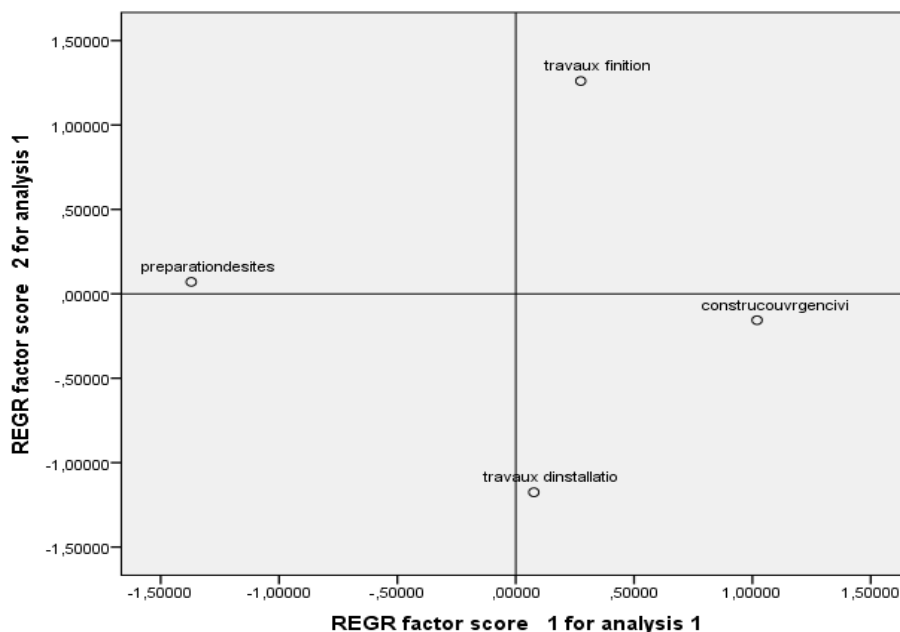
### 2.3. Interprétation des résultats

L'examen des composantes des branches «les travaux d'installation » et « les travaux de finition » corrobore que celles-ci sont sujettes à des difficultés dans l'approvisionnement étranger, et des hausses de charges, dans la mesure où la majorité des matières premières (peinture, plastique...) et des équipements (matériaux thermiques, matériaux électriques, etc.) utilisés sont importés et dont les prix augmentent rapidement sur le marché mondial. Quant aux autres branches, « la préparation des sites » et « la construction d'ouvrages de bâtiment ou d'ouvrages de génie civil », la nature de leurs sous-branches les rendent plus susceptibles à des difficultés comme la baisse de l'activité, la rigidité des prix, le recouvrement des créances et l'approvisionnement local, d'ailleurs, selon une étude effectuée par la COFACE en 2013, les entreprises du BTP ont connu une année très difficile : « Plus que le rétrécissement des carnets de commandes (la baisse de l'activité), c'est surtout les impayés (le recouvrement des créances) qui mettent aujourd'hui beaucoup d'entreprises en difficulté. Résultat, c'est le secteur où les défaillances ont été les plus nombreuses cette année.<sup>11</sup>»

---

<sup>11</sup> D'après une étude de la COFACE Maghreb, Afrique de l'Ouest et Centrale, dont les principaux résultats ont été publiés par le journal l'Économiste, « Délais de paiement 2013, *annus horribilis* pour le BTP », 18 décembre 2013.

Figure 4. La carte factorielle des branches d'activité du BTP



En résumé, selon la nature des difficultés rencontrées, l'analyse statistique a permis d'apparier les quatre branches d'activité du secteur BTP, en deux catégories de familles :

- Une première famille de branches constituée par « les travaux d'installation » et « les travaux de finition » qui se heurtent davantage à des problèmes liés à l'approvisionnement étranger et la hausse des charges. Soit des difficultés liées à la nature de leur activité, fort dépendante du marché étranger;

- Une seconde famille de branches formée par les sous-branches « la préparation des sites » et « la construction d'ouvrages de bâtiment ou d'ouvrages de génie civil », qui sont plus confrontées à des difficultés « classiques » à l'image de la nature de leur activité, très ancrée sur le marché national, comme les problèmes de recouvrement des créances, de baisse de l'activité, rigidité des prix et l'approvisionnement local.

### Conclusion

L'essor du secteur du BTP que le Maroc est en train de connaître depuis le début des années 2000 et qui se manifeste par une augmentation dans le pourcentage de créations d'entreprises dans ce secteur<sup>12</sup> ne doit pas estomper les nombreuses difficultés que rencontrent les entreprises du BTP et qui occasionnent

<sup>12</sup> Les entreprises BTP représentent 27,3% des créations d'entreprises en 2012, soit le troisième rang, juste après les entreprises des services et les entreprises du commerce avec respectivement une part de 31,6% et 31,1% (source : Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale).

des niveaux de cessation supérieurs à ceux enregistrés dans d'autres secteurs d'activité<sup>13</sup>. En effet, par-delà, les difficultés structurelles qui marquent ce secteur comme la concurrence déloyale des entreprises locales informelles, la petitesse de la taille et la concurrence des entreprises internationales, les entreprises marocaines du BTP se heurtent à des embuches qui menacent leur viabilité et compromettent leur pérennité.

L'analyse statistique en composantes principales des difficultés des entreprises du secteur du BTP sur la période 2005-2012, à partir des enquêtes de conjonctures : « industrie de transformation, mines et énergies- bâtiment et travaux publics », menée par le Haut Commissariat au Plan, a permis de tirer les conclusions suivantes :

Les difficultés rencontrées par ces entreprises peuvent être classées en deux familles distinctes :

-Des difficultés endogènes qui dépendent de la propre gestion de ces entreprises (hausse des charges) ou dans leurs rapports avec les clients (recouvrement des créances) ou les fournisseurs (difficultés d'approvisionnement local);

-Des difficultés exogènes qui proviennent de facteurs externes aux entreprises, dus essentiellement à la conjoncture économique comme la baisse de l'activité ou la rigidité des prix qui sont provoquées par des causes largement extérieures à ces entreprises, au plus moins externes, à l'instar de la faiblesse de trésorerie ou l'approvisionnement étranger dont la marge de manœuvre des entreprises est très limitée.

-Quant à l'analyse temporelle, les difficultés endogènes ont marqué les années 2005, 2012 et dans un degré moindre 2006, alors que les années 2010 et 2011 ont été caractérisées par la prépondérance des difficultés d'ordre exogène.

S'agissant de l'analyse des difficultés par branche d'activité des entreprises du BTP pour l'année 2012, elle a mis la lumière sur les points suivants :

- Les branches d'activité comme « les travaux d'installation » et « les travaux de finition » affrontent davantage des difficultés comme l'approvisionnement étranger et la hausses des charges, qui découlent du fait que l'activité de ces deux branches est tributaire des fournisseurs étrangers et des aléas des prix sur le marché mondial des matières et des équipements qu'elles utilisent.

-« la préparation des sites » et « la construction d'ouvrages de bâtiment ou d'ouvrages de génie civil », des branches qui ont des activités à caractère très local, elles se heurtent à des difficultés très « classiques », comme : la baisse de l'activité, la rigidité des prix, le recouvrement des créances et difficultés dans l'approvisionnement local.

Par conséquent, il est urgent que les pouvoirs publics marocains viennent au secours des entreprises du BTP pour les épauler contre ces difficultés, à travers des mesures visant à les protéger contre la concurrence étrangère, en réfléchissant à

---

13 La part des cessations dans le BTP est de l'ordre de 17% des cessations enregistrées en 2006 (source OMPIC).



instaurer le principe de la préférence nationale dans l'attribution des marchés publics, chère à la FNBTP, au du moins réserver une part aux entreprises nationales comme se fait dans d'autres pays. Il est vrai que, depuis le premier janvier 2014<sup>14</sup>, un décret vient d'entrer en vigueur, stipulant « qu'une préférence peut être accordée aux offres présentées par des entreprises nationales ». Mais il faut reconnaître que ce n'est pas suffisant pour consacrer ce principe de préférence nationale, même si le texte oblige, par ailleurs les entreprises étrangères qui font appel à la sous-traitance de favoriser les entreprises nationales. Toutefois, la décision qui va le plus dans la défense des intérêts des entreprises marocaines du secteur du BTP reste indiscutablement celle qui oblige l'État et les institutions publiques de consacrer au moins 20% des commandes publiques aux PME de moins de 200 salariés. C'est une mesure qui soulagera sans doute, cette catégorie d'entreprises, plus touchée par les difficultés et plus confrontées à la concurrence déloyale pratiquée par les entreprises informelles.

---

<sup>14</sup> L'Économiste. (2014), « Marchés publics: La PME enfin avantagée », 3 janvier.

## Références bibliographiques

- **Alby, S.** (2013), « Maroc : une économie résistante, mais fragile », *Conjoncture*, p19-31, mai.
- **Benataleb, C et Louitri, A.** (2011), « La construction de la croissance des PME au Maroc », *Management et avenir*, vol 2011/3 p77-81.
- **Cardoso, F.** (1996), « Stratégies d'entreprises et nouvelles formes de rationalisation dans le bâtiment au Brésil et en France », thèse de Doctorat soutenue à l'École Nationale des ponts et chaussées.
- **Deslandres, V et Gutierrez-Ségura, G.** (2004), « Facteurs de réussite pour la gestion des connaissances dans les réseaux de PME : Expériences dans le bâtiment », actes du 1 er colloque de l'IPI, Autrans, France 28-29-30 janvier.
- **El Harras, M, L.** (2001), *Attraction de l'investissement étranger et dynamique de l'économie marocaine*, imprimerie Fedala, Mohammedia.
- **Gaudart, C et al.** (2008), « La fidélisation de nouveaux dans une entreprise du BTP : Approche ergonomique des enjeux et des déterminants », *Activités*, vol 5. N° 2, p. 2-24.
- **Gueye, S.** (2011), « Le Maroc, deuxième pays émergent en Afrique après l'Afrique du Sud », <http://levisionnaireafric1.wordpress.com> (consulté le 14/05/2011).
- **Haut Commissariat au Plan**, « Enquêtes de conjonctures : industrie de transformation, mines et énergies- bâtiment et travaux publics », 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012.
- **Haut Commissariat au Plan (HCP)**, « Le Maroc en chiffres », 2010, 2011, 2012.
- **Henry, P.** (2010), « Initiatives en faveur du développement durable dans le bâtiment », *investir et développer le business en Méditerranée*, p 4-21, mai.
- **L'Économiste.** (2014), « Marchés publics: La PME enfin avantagée », 3 janvier.
- **L'Économiste.** (2013), « Délais de paiement 2013, *annus horribilis* pour le BTP », 18 décembre.
- **L'Économiste.** (2008), « Boom du BTP au Maroc », 15 janvier.
- **Kinnear, P. Gray, C.** (2004), *SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales*, De Boeck.
- **Manar, F.** (2006), « Le secteur du BTP au Maroc : Proposition de l'adaptation de la démarche d'audit aux spécificités comptables et fiscales du secteur », thèse de doctorat soutenue à l'ISCAE.
- **Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.** (2006), « Etude des besoins en cadres du secteur BTP ».
- **Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC)**, « Rapport annuel », 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012.